

Grainothèque

Semences à Partager

**Prenez, déposez, librement
les graines qui vous plaisent**

Source image : graines de troc

L'objectif de la grainothèque est de défendre la liberté d'échanger des graines et des connaissances autour du jardinage.

- La grainothèque est basée sur un fonctionnement de don et de troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.
- Pour le bien-être de tous, les graines doivent être récoltées dans un jardin/potager où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide ou engrais chimique c'est-à-dire répondant aux critères de l'agriculture biologique.
 - Recueillir seulement les graines dont on connaît la provenance, afin d'éviter des graines qui se seraient hybridées.
 - Mettre les graines nettoyées, séchées, et triées dans une enveloppe papier.
 - Penser à noter le **nom de la variété**, le **lieu de récolte**, la **date de récolte**.
- Pour les semences de légumineuses (haricots, pois, lentilles, etc.), il faut impérativement mettre les graines récoltées et bien séchées une semaine dans le congélateur avant de les mettre en sachet, afin d'éviter la prolifération de bruches, un insecte ravageur, dans la grainothèque.
 - Il est possible de donner des graines issues de surplus de sachets AB achetés dans le commerce.
 - Ne pas introduire de semences hybrides F1 (non reproductibles).
 - Peuvent être déposées des graines de **fleurs**, de **légumes**, d'**aromatiques**
 - Les graines des plantes invasives et illicites sont refusées.
 - *La biodiversité est favorisée en plantant des espèces adaptées à notre région, de préférence locales et dans la mesure du possible des variétés anciennes et rustiques.*
 - Les jardiniers amateurs veillent à ne pas prendre plus d'un sachet de graines par passage.
 - *La grainothèque est un service offert par le CDI du collège Pensivy qui ne peut être tenu pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.*

(Source : d'après la Charte grainothèque Association Sur un air de terre)

Vous pourrez alors déposer vos enveloppes de graines au CDI.

Ensuite, avec des élèves volontaires, nous ferons de petits sachets que nous classerons au fur et à mesure de notre approvisionnement.

Des élèves proposeront aussi des fiches d'aide à la plantation sur les graines reçues.

Quand la grainothèque sera assez fournie, nous pourrons mettre en place un temps d'échanges de graines, et peut-être même certaines graines pourront-elles être semées par les élèves du club potager du collège.